Image not found or type unknown

Séparation et résiliation de bail

Par **lounoutte**, le **21/03/2017** à **12:30**

Bonjour,
Voilà ma situation. Je suis en concubinage depuis 4 mois dans un meublé dont le bail a été établi pour une durée de 6 mois (déjà est ce légal?)
Mon concubin ne paie pas sa part de loyer et j'ai seulement une aah et les apl pour payer.
Je souhaite quitter mon concubin mais je pense qu'il va vouloir rester dans le logement.
Mon nom seul figure sur le bail mais il y a nos 2 signatures (est ce valable s'il n'y a pas son nom mais QUE sa signature?)
Il y a une clause de solidarité et j'ai lu que normalement au bout de 6 mois à compter de la réception de la lettre recommandée par le propriétaire elle prenait fin est ce vrai?
Autre problème le bailleur qui figure sur le contrat est une sci qui s'avère être à l'adresse d'une salle des fêtes mais le propriétaire auquel nous avons eu affaire pour signer le bail habite à 500kms de là et j'ai peur qu'il ne receptionne pas le courrier avant un délai trop long.
Dois je lui téléphoner et lui demander son adresse personnelle ou envoyer tout de même ma LRAR à la Sci qui figure sur le bail?
Je vous serai infiniment reconnaissante de me répondre.
Veuillez agréer l'expression de mes salutations distinguées.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés